



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 21 septembre 2017 — N° 273

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de rendre hommage aux centenaires de Verdun.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre un hommage posthume à M. André Lepage pour son dévouement envers la communauté de Pointe-aux-Outardes.

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de la Foire de Shawville.

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de La Presse canadienne.

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner le succès du Festival de la SOUPE de Vaudreuil-Soulanges.

21 septembre 2017

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de l'école Saint-Marc.

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner l'initiative de Mme Chantale Savard, enseignante de l'école Belle-Vallée, à Saint-Justin.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Luc Lemire et Jean-Claude Guindon pour leur engagement envers la communauté d'Oka.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Club d'âge d'or Les Porteurs de bonheur inc.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner le 110^e anniversaire de la tragédie du pont de Québec.

À 9 h 53, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

21 septembre 2017

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le plan stratégique 2017-2021 de la Commission des services juridiques;
(Dépôt n° 3486-20170921)

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de la Commission des services juridiques;
(Dépôt n° 3487-20170921)

Le rapport annuel 2016-2017 du Fonds d'aide aux actions collectives;
(Dépôt n° 3488-20170921)

Le rapport annuel 2016-2017 du Conseil interprofessionnel du Québec;
(Dépôt n° 3489-20170921)

Le rapport d'activités 2016-2017 du Registre des lobbyistes;
(Dépôt n° 3490-20170921)

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de l'Office de la protection du consommateur;
(Dépôt n° 3491-20170921)

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de la Société québécoise d'information juridique.
(Dépôt n° 3492-20170921)

M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le plan stratégique 2017-2020 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
(Dépôt n° 3493-20170921)

21 septembre 2017

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de l'Institut national de santé publique du Québec;

(Dépôt n° 3494-20170921)

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de l'Office des personnes handicapées du Québec.

(Dépôt n° 3495-20170921)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 16 mai 2017 par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) concernant le financement du projet de déploiement d'Internet à large bande et de téléphonie cellulaire sur les zones rurales du Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur ses voies d'accès.

(Dépôt n° 3496-20170921)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 18 septembre 2017, que lui a adressée Mme Manon Massé, députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques, concernant l'interpellation de Québec solidaire.

(Dépôt n° 3497-20170921)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 46 des Règles de fonctionnement, il est convenu de reporter au 26 septembre 2017 le dépôt d'une pétition par M. Therrien (Sanguinet).

21 septembre 2017

M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 587 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la légalisation de cinq sports de combat amateurs et la reconnaissance de leurs fédérations.

(Dépôt n° 3498-20170921)

M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 285 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rehaussement du budget octroyé en déficience intellectuelle.

(Dépôt n° 3499-20170921)

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 134 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la consultation sur les conditions de vie des personnes âgées au Québec.

(Dépôt n° 3500-20170921)

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 683 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection du mont Saint-Hilaire en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

(Dépôt n° 3501-20170921)

21 septembre 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 108 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rehaussement du budget octroyé en déficience intellectuelle.

(Dépôt n° 3502-20170921)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Roberge (Chambly) dépose :

Copie d'un document intitulé *La gratuité de l'instruction publique et les frais scolaires exigés des parents, avril 2007*.

(Dépôt n° 3503-20170921)

Motions sans préavis

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec M. Pagé (Labelle), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la gestion du champ fiscal reliée à la vente du cannabis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Roberge (Chambly), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

21 septembre 2017

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de l'alphabétisation qui avait lieu le 8 septembre 2017 et qui, chaque année, est une occasion de réitérer l'importance que nous devons accorder à la littératie;

QU'elle rappelle que l'éducation est un continuum tout au long de la vie, de la petite enfance à l'âge adulte;

QU'enfin, elle souligne le courage et la détermination des gens qui s'engagent dans une démarche d'alphabétisation et reconnaisse le rôle des organismes qui œuvrent en matière de lutte à l'analphabétisme.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la fonction de lieutenant-gouverneur; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), conjointement avec M. Bergeron (Verchères) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale, à l'instar du Secrétariat général de l'ONU et du Haut-commissariat des réfugiés, dénonce le fait que l'ONU et ses partenaires ne sont toujours pas autorisés par le gouvernement du Myanmar à se rendre dans certaines zones de l'État de Rakhine où se poursuivent des opérations de sécurité, alors même que les réfugiés de la minorité des Rohingyas fuient la violence au Myanmar à un rythme effréné, et leur nombre, évalué à plus de 412 000, ne cesse d'augmenter;

21 septembre 2017

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le respect des droits des minorités doit être au cœur de tout projet démocratique respectueux des droits de la personne.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de préparer les auditions des trois fonds de recherche du Québec; puis en séance publique afin d'entendre le Fonds de recherche Québec – Nature et technologies sur ses orientations, ses activités et sa gestion administrative;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance publique afin d'entendre la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur ses orientations, ses activités et sa gestion administrative.

21 septembre 2017

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Rochon (Richelieu) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 30 août 2017, adressée à Mme Stéphanie Vallée, ministre de la Justice, par M. Paul-Matthieu Grondin, bâtonnier du Québec, concernant le projet de loi n° 895, Loi modifiant le Code civil dans le but de permettre à toute personne domiciliée au Québec d'obtenir une modification de la mention du sexe figurant sur son acte de naissance.

(Dépôt n° 3504-20170921)

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 29 septembre 2017, Mme Maltais (Taschereau) s'adressera à M. Blais, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le manque de leadership du gouvernement libéral dans la Capitale-Nationale ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 121, Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec, soit adopté.

Après débat la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

21 septembre 2017

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 358 en annexe)

Pour : **92** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 121 est adopté.

Débats de fin de séance

À 12 h 45, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Roberge (Chambly) à M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, portant sur le sujet suivant : « Les frais abusifs et illégaux chargés par les commissions scolaires aux parents ».

À 12 h 59, conformément à l'entente conclue entre les groupes parlementaires et les députés indépendants, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 08, M. le président accueille à la salle de l'Assemblée nationale Mme Kathleen Wynne, première ministre de l'Ontario, et l'invite à s'adresser aux membres de l'Assemblée.

Les travaux reprennent à 16 h 14.

21 septembre 2017

À 16 h 15, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 septembre 2017, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 21 septembre 2017, à 13 h 25, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Auger (Champlain), de Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) et de M. Rousselle (Vimont), les représentants du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur général des affaires parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Julie Dutil, administratrice du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 121 Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec

Le Président

JACQUES CHAGNON

21 septembre 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

(Vote n° 358)

POUR - 92

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poirier (PQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Lefebvre (CAQ)	Reid (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)
Billette (PLQ)	(Pontiac)	Lessard (PLQ)	Rochon (PQ)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PQ)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (PLQ)	(Marie-Victorin)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	(Saint-Laurent)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourcier (PQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	St-Denis (PLQ)
Caire (CAQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	Surprenant (IND)
Charette (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hivon (PQ)	(René-Lévesque)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (IND)	Tremblay (PLQ)
Cloutier (PQ)	Iracà (PLQ)	(Vachon)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Jean (PQ)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Vallières (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Villeneuve (PQ)
David (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)